

01/03/2021

Berceau inclusif d'accueil occasionnel d'enfants co-victimes de violences intra-familiales de 8 semaines à 4 ans

**ANA DE PLAISIR - micro-crèche "A NOS ANGES"®
Départementale - 78 Yvelines**

DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

L'action est la mise à disposition d'un berceau inclusif dédié aux enfants co-victimes de violences intra-familiales, en accueil occasionnel, dans une micro-crèche de 12 berceaux, ouverte du lundi au vendredi de 8j à 18h30 durant 47 semaines, le temps nécessaire pour que la mère réalise ses démarches du parcours de sortie des VIF, ou des démarches ultérieures à la séparation tels que des rdv médicaux ou de ré-insertion professionnelle, ou du temps de répit pour elle ou des aînés. Cet accueil permet de préserver les jeunes enfants non scolarisés des procédures et d'éviter de les confronter à une reviviscence des violences déjà vécues (vues, entendues, ressenties) par une présence inappropriée dans les différents lieux d'accompagnement institutionnel de leur mère. Ils sont orientés par les partenaires des réseaux VIF du département.

Compte tenu du contexte juridique entourant la situation familiale, nous enregistrons la présence de l'enfant ds une Fiche de Protocole d'Orientation (FPO) tripartite signée par le parent victime, professionnel prescripteur et l'établissement. Nous recueillons des observations et préconisations des professionnelles qui ont accueilli l'enfant, notamment en soutien à la parentalité. Ce document RGPD peut être transmis en justice si besoin.

Nos professionnelles Petite Enfance sont recrutées avec une sensibilité aux VIF et sont sensibilisées annuellement par la Majore Fabienne Boulard, référente Police VIF des Yvelines (78) pour comprendre les mécanismes et conséquences des violences intra-familiales. La directrice et la gérante sont titulaires du DU Violences Faites aux Femmes de l'université Paris 8 Saint Denis (Juge Edouard Durand et Ernestine Ronai). Elles accueillent les mères et travaillent en partenariat avec les différents acteurs des réseaux VIF du territoire (animé par les TAD du Département): ISCG, travailleurs sociaux, la maison des femmes Calypso, Centre hébergement Croix-Rouge, CAF/MSA, associations aide aux victimes, avocats, sage-femmes, etc...

Pour garantir la disponibilité de ce berceau inclusif, un pré-financement est nécessaire pour qu'il soit disponible lorsqu'un professionnel le sollicite et a été possible grâce au soutien financier du Conseil Régional Ile de France, la Préfecture 78 (FIPD et DDDFE), la mairie de Plaisir et prochainement le Conseil Départemental et la mairie de Bois d'Arcy. L'accueil est facturé avec un reste à charge pour la mère, après le versement du CMG de la CAF.

BILAN DE L'ACTION

Après une année pour se faire connaître des différents acteurs de la lutte contre les VIF du département, en 2022 nous avons reçu 35 sollicitations de nos partenaires pour 114 demandes de jours d'accueil de 29 femmes et accueilli 12 familles monoparentales et leurs 15 enfants co-victimes de VIF durant 87 jours.

Ces mères nous sont orientées à 36% par les ISCG, 26% par les professionnels du Conseil Départemental (PMI, SAS, ASE), la maison des femmes Calypso, associations aide victimes, etc. Elles se sont rendues à 29% ds rdv judiciaires (audience, commissariat, avocat...), 13% rdv administratifs (asso, CAF), 12% rdv réinsertion professionnelle, 6% rdv médicaux.

Ce berceau permet un accueil privilégié des enfants qui facilitent l'accompagnement des mères par les partenaires pour une meilleure prise en charge des institutions du parcours de sortie des VIF et est plébiscité par les professionnels.

Nos équipes réassurent les mères dans leurs compétences parentales, instaurent une relation de confiance et permettent aux enfants de se sociabiliser et de rencontrer des adultes bienveillants et de reprendre leur "place d'enfant".

Nous avons reçu le Prix Entreprise Inclusive catégorie Entreprise Solidaire du Club Face 'les entreprises s'engagent' et du préfet à l'égalité des chances des Yvelines.

LIENS UTILES

[Flyers-A50-2mmBP-A](#)

[A-NOS-ANGES-Affiche-A3-2mmBP](#)

[article-Actu78-novembre-2021-TJ-versailles](#)

[article-ECHO-REPUBLICAIN-La-micro-creche-A-nos-anges-a-Rambouillet-recompensee-pour-son-engageme](#)

[article-les-pros-de-la-petite-enfances-une-micro-creche-engagee-dans-la-lutte-contre-les-violenc](#)

[article-SQY-une-micro-creche-pas-comme-les-autres-AVRIL-2021](#)

[article-Toutes-les-nouvelles-2022-05-04](#)

[article-Un-trophée-pour-la-micro-creche-A-nos-Ange-la-Gazette-de-Saint-Quentin-en-Yvelines](#)

[article-yvelines-infos-10-2022-avec-La-Maison-Calypso](#)

[article-yvelines-infos-CD78-novembre-2021](#)

[enfants-co-victimes_de_violences_conjugales_CENTRE-HUBERTINE-AUCLERT-OBSERVATOIRE-REGIONAL-VFF](#)

[lettre-semestrielle-01-2023-deputee-berge-aurore](#)

[NEWSLETTER-MINISTERE-AEFH_2022.01.06-page-5](#)

[Prix-FACE-entreprise-solidaire-Categorie-Entreprises-solidaires-programme-journee-VIF-MYPA-03-02-2022-visioconference](#)

Type d'intervention

ACCUEIL D'URGENCE
ACCUEIL DE JOUR
ACCUEIL TEMPORAIRE OU SÉQUENTIEL
DISPOSITIF DE PRÉVENTION

Thématique

PARTENARIAT
VIOLENCE CONJUGALE
VIOLENCES SEXUELLES

Public visé

0 À 6 ANS

Rattachement institutionnel

SOCIÉTÉ À MISSION AGRÉE PAR LA PMI DU

CONTACT DE LA STRUCTURE

ANA DE PLAISIR - micro-crèche "A NOS
ANGES"®
berceau.vif.plaisir@anosanges.fr
https://actu.fr/ile-de-france/plaisir_78490/deux-micro-creches-des-yvelines-recompensees-pour-leur-ouverture-aux-enfants-victimes_59761397.html

CONTACT DE LA PERSONNE RÉFÉRENTE**Mise en ligne**